



Interlocutrice :

FERY Pascale : ☎ 02.48.50.86.01

Objet : Appel aux groupes Printemps de Bourges

BOURGES, le 8 mars 2021,

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues Présidentes et Présidents de CMCAS,

Gardons espoir !

Le contexte sanitaire que nous connaissons et que nous traversons à supprimé la culture de notre quotidien depuis de trop nombreux mois. A ce jour, la volonté de tenir le premier festival musical français est affichée par l'organisation du Printemps de Bourges, ainsi que par la CCAS et la CMCAS Berry Nivernais qui souhaitent prendre pleinement part à cette édition.

Bien qu'il soit impossible de certifier à ce jour la tenue du Printemps de Bourges, nous mettons tout en œuvre pour qu'il se déroule : **du Mardi 4 au Dimanche 9 Mai 2021.**

Promouvoir la culture musicale, engager des rencontres et des échanges sur notre stand, renouer avec le public, valoriser nos actions et la place des Activités Sociales dans notre quotidien, tels sont nos objectifs.

Afin de les atteindre, nous travaillons ce projet avec cœur, conservant malgré le contexte une volonté et une ambition de réussite, afin d'être prêt le moment venu.

Dans le cadre de notre convention, les groupes musicaux issus de CMCAS feront découvrir leurs talents sur une scène ouverte du festival. **Nous recherchons donc des candidats pour l'édition 2021.**

Les groupes bénéficieront d'une grande visibilité sur le Printemps de Bourges, mais devons **obligatoirement proposer leurs propres compositions**. Vous devrez également **attester de l'appartenance à votre CMCAS d'au moins un membre du groupe**. Pour ce faire, un simple courrier ou mail de votre part suffit.

Nous vous remercions donc de bien vouloir diffuser largement le document joint dans vos SLVie, commissions, sections et bénéficiaires concernés ainsi que dans votre journal, **partageant notre optimisme ainsi que cette volonté de voir revivre la culture.**

Bien à vous,

Le Président de la
CMCAS BERRY NIVERNAIS

Gaël CLASSEN

PJ : appel aux groupes